

**Division
Des Personnels enseignants du 1^{er} degré**

Bureau des actes collectifs – DPE2

Affaire suivie par :
Jean-Claude MASINI
Tél : 04 91 99 67 52
Mél : ce.dpe13-chef2@ac-aix-marseille.fr

28-34 boulevard Charles Nédélec
13231 Marseille Cedex 1

Marseille, le 12 décembre 2022

Le Directeur académique des Services de l'Éducation
Nationale

A

Mesdames et messieurs les instituteurs et professeurs des
écoles

Objet : Mouvement intra-départemental des enseignants du 1^{er} degré sur postes à exigences particulières au titre du plan Marseille en grand (PEP-MG) pour la rentrée 2023

La présente circulaire a pour objet de préciser la procédure de candidature au mouvement PEP-MG des enseignants du premier degré organisé en vue de la rentrée scolaire 2023.

Pour information, les autres postes à compétences particulières feront l'objet d'une publication ultérieure en janvier 2023. Il s'agit des postes à profil (PAP) et des postes à exigences particulières (PEP) en dehors du périmètre des écoles innovantes du plan Marseille en grand.

I. Typologie des postes PEP-MG

Les postes vacants des écoles Marseille en Grand font l'objet d'un recrutement sur postes à exigences particulières. Les fiches de poste mentionnent précisément les compétences et prérequis souhaités.

Les écoles innovantes disposent d'un projet qui a pour objectif de renforcer les réussites scolaires. La nomination des enseignants est conditionnée à l'avis favorable formulé par une commission composée de l'IEN de la circonscription, de l'IEN disciplinaire ou de son représentant, du directeur et d'un enseignant de l'école concernée, visant à apprécier la candidature et le profil des candidats retenus sur dossier.

Les avis favorables des commissions sont conservés trois ans.

II. Modalités de candidatures

Les enseignants candidatent eu égard à un profil attendu, sans préjuger d'une possible affectation selon le nombre de postes à pourvoir au mouvement.

Les enseignants doivent impérativement saisir leurs candidatures dans l'application COLIBRIS. Aucune candidature hors délai ne sera acceptée.

La liste des fiches de poste est annexée à cette présente circulaire. Elle pourra faire l'objet d'un complément et d'une publication dans COLIBRIS ultérieurement à cette première campagne. L'application permet de consulter chaque fiche de poste (1 fiche de poste par école innovante).

L'enseignant peut candidater à autant de postes qu'il le souhaite : il convient alors de saisir une demande pour chaque fiche de poste.

III. Calendrier et communication

L'application COLIBRIS est ouverte du 13 décembre 2022 au 10 janvier 2023.

Après la fermeture de la campagne, toute communication est assurée par la messagerie académique de l'agent, qu'il conviendra de consulter régulièrement.

Les candidats recevront une convocation pour un entretien qui se tiendra entre le 25 janvier et le 10 février 2023.

IV. Procédure d'accès à COLIBRIS

- Accédez à votre portail Arena : <https://appli.ac-aix-marseille.fr>

- Dans Arena, allez dans Enquêtes et Pilotages, et cliquez sur "Colibris - Portail des démarches".

- Dans Colibris, vérifiez que vous avez été correctement identifié : vos prénoms et noms s'affichent en haut à droite de l'écran. Si vous n'êtes pas identifié, cliquez sur le lien Connexion ou le bouton "Se connecter".

- Les fiches de poste et les formulaires de candidature sont accessibles dans le menu "Premier Degré > Recrutement Enseignants Bouches-du-Rhône".

Pour les questions relatives :

- à un problème technique, il convient de saisir une demande Verdon sur le portail ARENA (<https://appli.ac-aix-marseille.fr/verdon/>) en choisissant la rubrique « GRH » et la thématique « Colibris »

- au contenu de la candidature (pièces à joindre...), l'interlocuteur est le service gestionnaire DPE2 (ce.dpe13-mouvement@ac-aix-marseille.fr)

- au calendrier, à une convocation à une commission ou à des résultats - l'interlocuteur est le secrétariat (ce.dpe13-secretariat@ac-aix-marseille.fr)

V. Modalités d'affectation

Les enseignants ayant obtenu l'avis favorable d'une commission doivent impérativement saisir leurs vœux d'affectation dans MVT1D (ouverture du serveur prévue du 4 au 14 avril 2023). Le départage des enseignants se fait au barème.

Le directeur académique

SIGNE

Vincent STANEK